

Bâtiment S – Alice MILLIAT
200 av. de la République
92001 Nanterre Cedex

Conseil d'UFR STAPS plénier du 20 novembre 2025
Extrait de décisions

Présent.e.s : Julie DEMESLAY (Directrice Adjointe), Thibaut BROUILLET, Olivier LE NOE (départ à 15h00), Giovanni DEMARCO, Sylvie MARTIN, Nicolas SOUCHON, Joël CRETENET, Marine CORDIER, Sandrine BOUCHAREB, Ophélie MATHIEU, Delphine ROUZIERE, Armelle PORÉE, Frédéric OLIVARI, Kenzy GAUTHIEROT (départ à 15h10), Delphine DAPOIGNY.

Représenté.e.s (procuration) : Olivier LE NOE (départ à 15h00) pour Julie DEMESLAY, Kenzy GAUTHIEROT (départ à 15h10) pour Thibaut BROUILLET.

Membres de droit: Vincent DRU (Directeur de l'UFR STAPS- Président du CUFR STAPS), Isabelle CARTEREAU (Responsable Administrative).

Invité.e.s : Virginie DUBOIS (Responsable Scolarité), Mélanie TERZIAN (Assistante de Direction).

Ordre du jour :

- Vote maquettes LMD5 Licences
- Vote attendus, critères et capacités Licences et Masters

Monsieur DRU, Directeur de l'UFR, ouvre la séance à 14h10.

Avant d'aborder l'ordre du jour, la Direction souhaite que le CUFR examine :

- le vote de principe de l'accueil du Master Enseignement et Education (M2E) (M1 et M2 à destination des lauréats du concours) sur le site de l'UPN. Des discussions sont en cours pour savoir quels sites pourraient accueillir ce master entre Nanterre, Saclay et Evry.

- le vote de principe de l'ouverture du DU pour les étudiants titulaires de L3 mais qui ne sont pas lauréats du concours. Il y aurait un groupe. La Présidence de l'Université n'a pas encore statué sur cette ouverture.

Budgétairement parlant, il n'y a pas d'incidence car le M1 MEEF disparaît l'an prochain et il n'y aura plus de Master 2 MEEF dans 2 ans.

Vote de principe de l'accueil du Master Enseignement et Education à main levée:

15 voix POUR

0 Abstention

0 Contre

Vote à l'unanimité

Vote de principe de l'ouverture du DU à main levée:

15 voix POUR

0 Abstention

0 Contre

Vote à l'unanimité

Bâtiment S – Alice MILLIAT
200 av. de la République
92001 Nanterre Cedex

1- Vote attendus, critères et capacités Licences et Masters:

Les capacités d'accueil concernent essentiellement la L1 et le M1 (Plateforme Parcoursup et MonMaster).

Attendus et Capacités d'accueil L1 :

Rappel :

Les attendus sont nationaux.

L'an passé, l'UFR avait des capacités d'accueil à 390 nouveaux entrants + 35 places en LAS = soit 425 places sur Parcoursup.

Contexte :

Nous n'aurons plus de LAS l'an prochain car la convention d'Etablissement avec Saclay n'a pas été reconduite pour le LMD5 en STAPS.

A cela s'ajoute une incertitude sur le devenir des conventions kiné, au regard du projet de réforme sur l'accès aux Instituts de Formation de Masso-Kinésithérapie.

Proposition de la Direction :

Capacité à 425 nouveaux entrants (390+35).

Proposition de monter jusqu'à 430 nouveaux entrants.

Vote de la proposition à 430 nouveaux étudiants à main levée:

15 voix POUR

0 Abstention

0 Contre

Vote à l'unanimité

Attendus et Capacités d'accueil Master 1:

Contexte : la Vice-Présidence arbitre les projets de maquettes des Masters.

Le travail avec les coordonnateurs de Master a fait l'objet de la constitution d'un document envoyé aux membres élus du CUFR en début de semaine.

Chaque responsable de master avait été contacté par l'UFR afin de remplir le document des attendus et capacités.

Dans le document :

- pour la CAL (Capacité d'Accueil Limitée), le paramétrage des capacités se fait sur le calcul du nombre d'heures par étudiants. Celle-ci est de 25. La CAL prend en compte le nombre d'étudiants de la plateforme MonMaster, les étudiants redoublants ainsi que les étudiants Etude en France.

- la COL (Capacité Offerte Limitée) ne prend en compte que les étudiants de la plateforme MonMaster.

Le document est globalement une reconduction de l'an passé.

Volonté à terme de la Vice-Présidence que la CAL et la COL soit identique.

Vote attendus et capacité Master 1 (sous réserve de modifications mineures, à la marge d'une CAL et d'une COL qui soit proches) :

15 voix POUR

0 Abstention

0 Contre

Attendus et Capacités d'accueil Master 2:

Dans l'attente des fichiers à renseigner, la Direction propose que le CUFR vote le principe de reconduction des critères et des attendus pour le M2 (Plateforme e-Candidat).

Bâtiment S – Alice MILLIAT
200 av. de la République
92001 Nanterre Cedex

Proposition de Vote attendus et capacité Master 2 à 25 (sous couvert d'une validation par les responsables d'année):

15 voix POUR
0 Abstention
0 Contre

2- Vote maquettes LMD5 Licences

Contexte :

- Les maquettes sont harmonisées par l'Etablissement. Il n'y a donc plus qu'une UE fondamentale.
- Négociations limitées avec la Présidence sur les offres de formation.
- Des commissions de travail ont été tenues par la Direction.
- Enorme travail fait par l'équipe administrative et les enseignants. La Direction souhaite remercier les collègues.
- Il a fallu baisser le volume horaire de la L1 et de la L2.

Les objectifs ont été tenus dans:

- la formation scientifique
- le domaine des APSA
- l'insertion professionnelle

Proposition de la Direction d'un vote global des maquettes de Licences.

Vote à main levée:

14 voix POUR
1 Abstention
0 Contre

Fin du CUFR à 16h30.